## CANTON DE VAUD



## NION DE VAUD G

## **GENDARMERIE**

## RAPPORT PREALABLE incendie

Etabli par: Sgt Flückiger 3417

Poste: Yverdon-les-Bains , le 30.08.2002

POLICE CANTONALE

Avis: SA, 31.08.2002, vers 1145.

Auteur alarme: CET, Sgt Dufour.

Date et heure: SA, 31.08.2002, vers 1140

office d'instruction pénale - 2 SEP. 2002 NORD VAUDOIS

**Endroit**: Essertines-sur-Yverdon, au lieu dit Nonfoux, fermes mitoyennes de MM. Claude BUDRY et Jakob GUTKNECHT.

**Lésés : BUDRY** Claude, né le 06.10.1936, ingénieur, domicile 1417 Essertines/Yverdon, Nonfoux. Propriétaire.

GUTKNECHT Jakob, 09.08.1946, agriculteur, même adresse, propriétaire.

GUTKNECHT David, né le 24.05.1968, employé CFF, même adresse, neveu et locataire.

Ciconstances: Nous avons établi que l'alarme avait été donnée à 1140, par M. Jakob GUTKNECHT. Ce dernier qui était afféré auprès d'une machine agricole dans un hangar voisin, a entendu un crépitement. Intrigué, il s'est rendu à la ferme où il a constaté qu'elle était la proie des flammes. Après avoir avisé le no 118, il s'est occupé, seul, à évacuer une vingtaine de bovins. Cependant, deux veaux ont été la proie des flammes. Vu l'ampleur du sinistre, les flammes se sont propagées à la toiture du rural de M. BUDRY. Ce sinistre a été combattu par les hommes des CR de Lausanne et d'Yverdon-les-Bains, sous les ordres du Colonnel Cachin ainsi que des sapeurs pompiers des communes avoisinantes, au moyen de cinq véhicules lourds, cinq légers et une moto-pompe. Plusieurs courses ont été tirées en travers de la chaussée. Vers 1330 le sinistre était maîtrisé. Seul le fourrage continuait de se consummer.

La route principale Essertines-sur-Yverdon - Pailly fermée par le personnel du CIR, jusqu'à 1600 environ.

Dégâts : fermes, fourrage et machines détruites, habitations endommagées par l'eau et la fumée. Camion échelle du CR Yverdon endommagé.

Témoin(s): aucun.

Remarque(s): sur place, MM. Reymond, Inspecteur SDIS, à Lausanne, Weber de la Romande Energie, pour coupure de l'électricité, Inspecteurs Debétaz et Favey et sgt Blanc, sous-officier de permanence.

Avis: OSS et OPG, JI Nord-vaudois et CET

Blanc sgt

Remis sans délai à la cellule incendie, qui s'occupe d'entendre les lésés, au CIR.

Rapport de police sera établi : oui.

Signature(s):

Flückiger sgt